



MyEasyOptic

Manuel d'utilisation MyEasyOptic :

Utilisation de TP CASH avec MEO

VERSIONS 1.55

MyEasyOptic

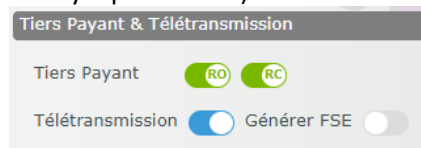


Bonnes pratiques du TP CASH avec MEO

1) Dossier client

Pour chaque dossier, optique ou lentille, avant de facturer il faut vérifier que toutes les informations soient renseignées :

- les boutons TP RO et RC (hormis s'il n'y a pas de PEC) et télétransmission doivent être actifs :



- S'il y a une PEC, il faut aller dans l'écran TP du dossier pour sélectionner la mutuelle et saisir les montants et la demande de remboursement (colonne 'Rb'). Penser à vérifier que le reste à charge est identique à celui de l'accord de PEC:

Détail remboursements										
C2S RO		C2S MUT	AME	Tiers Payant RO+RC (DRE)			60 %	ALMERYS		
RC1 : ALMERYS				RC2			PEC			
AUTRE OFFRE							0,09	180,00		
Rb	T	Détail	Lpp	Net	Base RO	TP RO	TP RC	TP RO+RC	À Charge	
<input checked="" type="checkbox"/>	M	TEST	7214359	129,00	0,05	0,03	100,00	100,03	28,97	
<input checked="" type="checkbox"/>	V	BBGR Unor 1.50	7231895	77,00	0,05	0,03	40,00	40,03	36,97	
<input checked="" type="checkbox"/>	V	BBGR Unor 1.50	7231895	77,00	0,05	0,03	40,00	40,03	36,97	
				283,00	0,15	0,09	180,00	180,09	102,91	

- Indiquer aussi les numéros et date de d'accord de PEC (mettre 1234 en cas de PEC sans numéro) :

Détail remboursements					
C2S RO		C2S MUT	AME	Tiers Payant RO+RC (DRE)	
				60 %	ALMERYS
RC1 : ALMERYS			RC2		PEC
AUTRE OFFRE			Prise en charge		Crédit PEC : 151
					Sélection pour demande PEC
Réf. Dossier	Réf. Dossier	N° de PEC	2022090100123	01/09/2022	
N° contrat	N° contrat	N° adhérent	N° adhérent	<input type="checkbox"/> Consentement imprimé	
Etat	Etat de la demande	Choix code à utiliser	Lpp fabricant		

- Les documents 'ordonnances' et 'accords PEC' (hormis s'il n'y a pas de PEC) doivent être présents dans le bouton 'Documents' de la visite (la facture s'ajoutera automatiquement lors de la facturation du dossier) :



2) Utilisation / création des mutuelles

Il est important que les numéros préfectoraux des mutuelles télétransmis soient ceux attendus par Sicorfé. Une mutuelle pouvant être présente sur plusieurs plateaux (Almerys, Viamedis...), il faut faire attention de sélectionner celle de l'accord de PEC :

Sélection de la mutuelle						
Recherche	Num. Préfectoral	Plateau				
Nom	Numéro Préfectoral	Plateau	PEC	Grille opt	Grille len	
ALMERYS - AG2R LA MONDIALE ARPEGE	98532001	BE ALMERYS	opt/len	non	non	
ALMERYS - AG2R PREVOYANCE*****	98532001	BE ALMERYS	opt/len	non	non	
ALMERYS - MAPA AG2R LA MONDIALE	98532001	BE ALMERYS	opt/len	non	non	
CARTE BLANCHE - AG2R LA MONDIALE ...	37930151	CARTE BLANCH	opt/len	edi	edi	
ITELIS - AG2R LA MONDIALE	00075019	ITELIS	opt/len	edi	papier	
ITELIS - ARPEGE PREVOYANCE AG2R L...	00075019	ITELIS	opt/len	edi	papier	
ITELIS - MAPA AG2R LA MONDIALE	00075019	ITELIS	opt/len	edi	papier	
ITELIS - VIASANTE AG2R LA MONDIALE	00075019	ITELIS	opt/len	edi	papier	
VIAMEDIS - VIASANTE AG2R	75990010	VIAMEDIS	opt/len	non	non	

Avec l'option « Conventions » de MEO, la liste des mutuelles est déjà importée avec les numéros préfectoraux. Mais sans cette option, il faut créer les mutuelles manuellement. Cela est faisable depuis un dossier en sélection mutuelle via le bouton « créer », ou depuis le menu « paramètres/Mutuelles & SS / mutuelles / (+) » :

Paramétrage : Mutuelle

Information mutuelle

Nom N° Préfectoral

Adresse Téléphone

Fax

Email

C.P. / Ville Norme B2

Informations diverses

Mode Gestion SV Organisme Payeur

Numéro de PEC obligatoire Grille utilisée

Le n° préfectoral se trouve en général sur la carte mutuelle (il peut aussi s'appeler 'n° AMC' ou 'n° de télétransmission'), mais peut aussi être récupéré sur le site de Sicorfé (menu « divers/liste des mutuelles Cash »)

3) Recréer (recycler) un dossier en cas de rejet

En cas de rejet d'un dossier (taux RO erroné, erreur de saisie du montant PEC...) il faut faire un avoir sur celui-ci :



Puis le dupliquer, corriger l'erreur sur le nouveau dossier et le retransmettre :

